Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'État dans le département de la Savoie

PPBE

4ème échéance 2024-2029

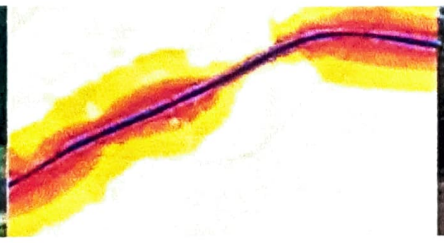

Projet soumis à la consultation du public du 26 février au 29 avril 2024 inclus

Le projet de PPBE est consultable :

– sur le site internet des services de l'État en Savoie à l'adresse suivante : *https://www.savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Lutte-contre-le-bruit-des-transports/Politique-europeenne-cartes-de-bruit-et-plans-de-prevention*

Rubrique « Projet de PPBE des infrastructures de l'État de l'échéance 4 (2024-2029) mis en consultation du public »

– dans les locaux de la direction départementale des territoires (DDT) de la Savoie situés au 1 rue des Cévennes à Chambéry-le-Haut (unité environnement et cadre de vie du service environnement, eau et forêts).

Le public peut faire part de ses observations et remarques :

– par courriel : ddt-seef-ecv@savoie.gouv.fr ;

– par voie postale : Direction Départementale des Territoires de la Savoie – Service, Environnement, Eau et Forêts – L'Adret – 1 rue des Cévennes – BP 1106 – 73011 CHAMBERY Cedex ;

– sur le registre mis à disposition du public dans les locaux de la DDT. Au préalable, il convient d'adresser une demande de rendez-vous par courriel à l'adresse ci-dessus.

Directive n°2002/49/CE

relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement